

FERTILIZER CANADA
FERTILISANTS CANADA

907- 350, rue Sparks, Ottawa (Ontario) K1R 788
Tél. : 613-230-2600 | Téléc. : 613-230-5142

info@fertilizercanada.ca
fertilizercanada.ca | fertilisantscanada.ca

RECOMMANDATIONS PRÉBUDGÉTAIRES

Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Mémoire de Fertilisants Canada

Février 2016

Fertilisants Canada (auparavant appelé Institut canadien des engrais) représente les fabricants, les grossistes et les détaillants en fertilisants. Nos membres sont des sociétés productrices d'engrais azotés, phosphatés, potassiques et soufrés. Ils font la promotion d'une production, d'une distribution et d'une utilisation des fertilisants en toute responsabilité et durabilité.

Les engrais constituent l'épine dorsale de l'économie agroalimentaire au Canada. Il n'y a pas que les exploitants d'établissements miniers et manufacturiers en Ontario, au Manitoba, en Alberta et en Saskatchewan, puisque de grands détaillants indépendants de produits agroalimentaires aident les agriculteurs partout au pays à nourrir les populations au Canada et dans le monde.

Pour pouvoir relever le défi mondial sans cesse plus exigeant qui oblige à nourrir plus de gens avec moins de terres, le monde a besoin de sols sains et des éléments nutritifs nécessaires aux cultures. Les engrais sont le moyen à employer et ils continueront à gagner en importance. Ils interviennent dans environ la moitié de l'approvisionnement alimentaire dans le monde. Pour pouvoir combler les besoins d'une population mondiale prévue de neuf milliards à l'horizon 2050, la production alimentaire devra accroître de 70 % son intensité à l'acre. Il importe que le gouvernement du Canada positionne en conséquence ses agriculteurs et l'industrie des fertilisants.

Faits relatifs à la potasse

- Le Canada est le premier exportateur mondial de potasse et est à l'origine de plus de 46 % du commerce international de ce produit extrait du sol.
- La majeure partie vient des dépôts d'évaporites des Prairies dans le sous-sol de la Saskatchewan. On dénombre 10 établissements en activité qui exploitent la potasse au Canada.
- En 2014, les exportations canadiennes de ce produit ont été de 5,2 milliards de dollars. Cette année-là, l'industrie employait 5 000 travailleurs au pays. Les États-Unis demeurent notre premier marché d'exportation, suivis du Brésil, de l'Indonésie, de la Chine et de l'Inde.
- Ressources naturelles Canada a dit de la potasse qu'elle était le minéral le plus prisé au Canada, devant des produits comme la houille, l'or, le minerai de fer et le diamant.

Faits relatifs à l'azote

- Le Canada est bien placé pour répondre à la demande croissante d'engrais azotés; il exporte environ 60 % de sa production annuelle.

- Le gaz naturel est un apport premier à la fabrication des engrais azotés. On produit de l'ammoniac en faisant réagir chimiquement le gaz naturel avec la vapeur et l'air dans des conditions soigneusement réglées. Les usines d'ammoniac sont des établissements hautement perfectionnés dont l'exploitation est éconergétique.
- Environ 6 % de tout le gaz naturel consommé au Canada sert à fabriquer des engrais.
- En temps normal, le gaz naturel commande de 70 à 90 % du coût en apports des établissements de fabrication d'engrais azotés; la proportion correspondante est de 20 à 25 % pour la production de potasse.

Recommandations

Le gouvernement fédéral peut assurer dans plusieurs domaines clés une croissance soutenue de l'industrie des engrais, tout en prêtant son soutien aux agriculteurs canadiens :

1. Durabilité environnementale

Le Canada peut compter sur des sols agricoles parmi les plus viables et productifs au monde. Le succès du secteur agricole dépend de la solution apportée d'une manière pratique et durable aux problèmes de l'environnement.

L'industrie des fertilisants prend au sérieux son rôle d'intendant de la terre, de l'air et de l'eau. Au Canada, elle se fonde sur la science et se voue à la recherche et à l'innovation, de sorte que l'utilisation des engrais soit respectueuse de l'environnement.

Il reste que, avec la meilleure technologie disponible, la science limite la capacité de notre industrie à encore abaisser ses niveaux d'émissions de gaz à effet de serre (GES) au point de production de l'ammoniac et de l'acide nitrique. C'est là une conclusion qu'étaye une étude parrainée par Ressources naturelles Canada¹. Les analyses comparatives sont déjà bien en cours en ce qui concerne la production de potasse.

Pour compenser ce qui demeure des réductions limitées pour la fabrication, Fertilisants Canada et ses membres ont entrepris proactivement de se doter de programmes d'atténuation des effets environnementaux en aval par l'amélioration des pratiques d'application des engrais.

Le Canada a été un chef de file en planification de gestion des nutriments des cultures. Il y a eu reconnaissance officielle du programme 4R Nutrient Stewardship (bonne source, bonne dose, bon moment, bon endroit^{MD}) dans le

¹ <http://www.nrcan.gc.ca/sites/oe.nrcan.gc.ca/files/files/pdf/industrial/ammonia-study.pdf>.

cadre du parrainage par Agriculture et Agroalimentaire Canada d'un réseau de recherche pan-national. Le gouvernement fédéral a adopté ce programme, y voyant un précieux outil pour la réalisation des objectifs agricoles et écologiques au pays (réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture, protection de nos voies navigables et amélioration du rendement agricole). Le 4R Nutrient Stewardship est fondé sur la science et reconnu sur le plan international dans une optique d'utilisation des engrais en toute efficacité économique, durabilité écologique et responsabilité sociale.

Le Protocole de réduction des émissions d'oxyde nitreux (PREON), qui découle du concept du programme 4R Nutrient Stewardship, vise, comme l'indique son titre, à réduire les émissions en termes d'oxyde nitreux, d'où la possibilité pour les agriculteurs de produire des crédits échangeables d'émissions de carbone. Grâce à la mise en œuvre de ce programme, des réductions annuelles de 15 à 25 % sont possibles. Le PREON conçu à l'origine pour le régime albertain de réduction des GES et appliqué avec succès à cette fin est facilement adaptable à l'ensemble des agriculteurs et à l'environnement du Canada.

Recommandation : Le gouvernement du Canada devrait s'assurer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux que la réglementation des gaz à effet de serre de l'industrie des engrais est exempte de dédoublements et de chevauchements.

Recommandation : Le gouvernement fédéral devrait appuyer l'adoption nationale du Protocole de réduction des émissions d'oxyde nitreux. Le PREON est fondé sur le programme 4R Nutrient Stewardship (bonne source, bonne dose, bon moment, bon endroit^{MD}) et vise à réduire les émissions agricoles, tout en procurant un revenu aux agriculteurs.

2. Transport des fertilisants vers les agriculteurs

Pour que l'industrie des fertilisants et les agriculteurs du Canada puissent prospérer, les ports, les chemins de fer et les entreprises de camionnage doivent être d'une grande efficacité et déplacer de grandes quantités de marchandises sur le marché intérieur et vers les marchés des États-Unis et d'outre-mer.

Au Canada, la distance moyenne de transport des engrais à l'exportation est d'environ 2 000 km. Si la plupart des établissements ont un accès suffisant par la route à la clientèle intérieure, une proportion estimative de 95 % des livraisons ferroviaires sur les marchés extérieurs ne peuvent se transférer sur camion pour diverses raisons (forts volumes, grandes distances ou besoins de manutention spécialisée).

Vu ces difficultés, le Canada a besoin d'un cadre réglementaire qui favorise et cultive la concurrence ferroviaire. Avec les recommandations actuellement envisagées par le ministre des Transports, la *Loi sur les transports au Canada* doit garantir que le transport de produits clés comme les engrais par les couloirs d'acheminement du pays pourra soutenir la croissance économique et la prospérité. Il faudra mieux équilibrer les relations commerciales, prévoir une reddition de comptes, s'assurer que les obligations des transporteurs publics sont respectées et s'occuper de surveillance, de déclaration du rendement, des conséquences financières en matière de rendement des services et de mécanismes efficaces de règlement des différends.

Recommandation : Le gouvernement du Canada devrait adopter des politiques garantes du maintien de la compétitivité du transport ferroviaire pour l'industrie canadienne d'exportation de fertilisants.

Pour plus de renseignements, prière de s'adresser à Emily Pearce Rayner, directrice des Relations gouvernementales, à l'adresse epearce@fertilizercanada.ca ou au 613-786-3034.